



Département du TARN
Arrondissement de CASTRES

Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le 23/02/2026
ID : 081-218102713-20260219-DC260219014-AR

**DECISION N° DC-260219-014
(Commande Publique)**

Avenant à un Marché à Procédure Adaptée

**Marché N° 2025-TVX-06-04
TRAVAUX DE MISE AUX NORMES D'ACCESSIBILITE HANDICAPE DU CINEMA
Lot n° 04 : Isolation - Plafonds - Cloisons**

M. le Maire de Saint-Sulpice-la-Pointe,

- Vu l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu les dispositions du Code de la Commande Publique et notamment l'article R2123-1 relatif aux marchés passés en procédure adaptée ;
- Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L2194-1 et suivants relatifs aux modifications des marchés publics en cours d'exécution ;
- Vu la délibération du Conseil Municipal n° DL-240229-0032 du 29 février 2024 relative aux délégations d'attributions du Conseil au Maire ;
- Vu le marché public n°2025-TVX-06-04 relatif au TRAVAUX DE MISE AUX NORMES D'ACCESSIBILITE HANDICAPE DU CINEMA – Lot 4 Isolation - Plafonds - Cloisons conclu le 02/06/2025 avec la société RONCO MENUISERIE ;
- Vu le projet d'avenant n° 1 ayant pour objet l'augmentation du montant du marché ;
- CONSIDÉRANT que la modification proposée est nécessaire pour contractualiser des prestations supplémentaires devenues nécessaires ;

DÉCIDE,

- Article 1.** D'approuver l'avenant n° 1 au marché public n° 2025-TVX-06-04 conclu avec la société RONCO MENUISERIE ayant pour objet l'augmentation de montant du marché par ajout des prestations suivantes :
- PLAFONDS : Trappe BA18 CF 1H 60*60 = 442,45 €HT
 - CLOISON pour banque d'accueil : Création de jambage pour soutien plateaux, banque d'accueil, y compris finition et joints = 546,15 €HT
- Portant le montant total du marché à 13 787,54€HT, soit une augmentation de 7,72%
- Article 2.** De signer l'avenant susmentionné ainsi que toutes pièces s'y rapportant
- Article 3.** De transmettre une ampliation à Monsieur le Sous-Préfet de Castres (Tarn) et à Monsieur le Comptable Public de la Collectivité.
- Article 4.** De mentionner que la présente décision sera publiée conformément à la réglementation en vigueur puis portée à la connaissance du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Saint-Sulpice-la-Pointe, le 19 février 2026

Le Maire,

Raphaël BERNARDIN



AVENANT N°1 AUGMENTATION DE MONTANT

A - Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE SAINT-SULPICE-LA-POINTE
Hôtel de Ville
Parc Georges Spénale
81370 SAINT SULPICE LA POINTE
Courriel : marches.publics@ville-saint-sulpice-81.fr
Représenté par : Monsieur Raphaël BERNARDIN , Maire

B - Identification du titulaire du marché

RONCO MENUISERIE
460 avenue des Terres Noires
81370 SAINT SULPICE LA POINTE
SIRET : 50181479200013
Représenté par : Madame, Monsieur le Directeur

C - Objet du marché

TRAVAUX DE MISE AUX NORMES D'ACCESSIBILITE HANDICAPE DU CINEMA / Lot n° 04 : Isolation - Plafonds - Cloisons

Référence du marché : 2025-TVX-06-LOT4
Date de la notification : 02/06/2025
Délai d'exécution : 2 semaines

Montant initial du marché
- Taux de TVA : 20,0 %
- Montant HT : 12 798,94 €
- Montant TTC : 15 358,73 €

D - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant : Augmentation de montant par ajout des prestations suivantes :

- PLAFONDS : Trappe BA18 CF 1H 60*60 = 442,45 €HT
- CLOISON pour banque d'accueil : Création de jambage pour soutien plateaux, banque d'accueil, y compris finition et joints = 546,15 €HT

Montant du marché avant avenant :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 12 798,94 €
- Montant TTC : 15 358,73 €

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 988,60 €
- Montant TTC : 1 186,32 €

Nouveau montant du marché :

- Taux de la TVA : 20,0 %
- Montant HT : 13 787,54 €
- Montant TTC : 16 545,05 €

- % d'écart introduit par l'avenant : 7,72%

E - Signature du titulaire du marché

A

Le

Signature du titulaire

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A St Sulpice la Pointe

Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur
Monsieur Raphaël BERNARDIN , Maire

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché

En cas de notification par voie électronique :

Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché :